

La Roche-Bernard. Ateliers navals de la Couronne et aménagement de la place de la Voûte au menu

Mercredi 16 mars 2022, le comité syndical du port de plaisance de La Roche-Bernard (Morbihan) a voté les subventions ainsi que le budget primitif 2022. Puis, le président Paul Martel a présenté l'avancée des ateliers navals de La Couronne et de la place de la Voûte.



Le parking de la Voûte va être aménagé pour devenir une vitrine du port consistant en une place végétalisée où cohabiteront stationnement, site d'animation et lieux de détente. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 18/03/2022 à 18h22

[Écouter](#)

Subventions aux associations

Avant le vote, Paul Martel, président du syndicat du port, explique le pourquoi des subventions attribuées : « **Les associations que nous aidons ont toutes un lien étroit avec le port. Elles créent des animations sur le site et font vivre les lieux notamment à la belle saison. De plus, après ces deux années de pandémie, elles ont besoin d'un soutien tant moral que financier** ».

Ainsi, 1 000 € sont allés à Ar'Images (festival photographique), 600 € à l'Association des usagers du port (animation estivale), 2 000 € au FC Basse Vilaine (fête du 14 Juillet), 4 000 € à l'OMCSL (festival musical des Garennes), 15 000 € à Vilaine en fête (organisation de Vilaine en fête du 23 au 29 mai 2022), 1 000 € la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) de Damgan.

Quant à l'association Flottille traditionnelle de Basse Vilaine, la subvention se traduit par une prise en charge partielle par le syndicat du port de la tarification des corps-morts qui représente près de 10 000 €.

Vote du budget 2022

Pour ce qui est du fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 360 500 € (172 500 € de dépenses réelles et 188 000 € d'opérations d'ordre de transfert entre section).

Quant aux recettes, le total de la section est à l'équilibre soit 360 500 €. La principale provient de la redevance versée par la Compagnie des Ports du Morbihan (280 000 €), gestionnaire du port, le reste est un ordre de transfert pour 42 000 €, et l'excédent de fonctionnement reporté de 38 000 €.

Pour la section investissement, les dépenses réelles sont de 59 200 € qui, ajoutées aux dépenses d'ordre de 42 300 €, font un total de 101 500 €.

Au niveau des recettes, amortissements de 188 000 € et excédent reporté de 222 000 €, elles représentent 410 000 €.

Ateliers navals de La Couronne

À partir de plans de masse projetés, Paul Martel a développé les travaux concernant la réhabilitation des chantiers de La Couronne. Et d'expliquer l'avancée du projet : « **Le permis de construire a été déposé voici une dizaine de jours. Il concerne deux bâtiments qui abriteront en partie les activités nautiques du chantier (l'un à but commercial, et l'autre abritant le pôle technique). Un appel à candidature va être lancé pour connaître le futur repreneur de ce chantier qui existe depuis déjà plusieurs décennies** ».

Après consultation aux entreprises et notification aux deux commerçants (vente plus réparation de bateaux et activités corollaires nautiques), les travaux pourraient démarrer à l'automne ou au plus tard en début d'année 2023.

Aménagement de la place de la Voûte

Cela fait déjà des années que la réhabilitation du parking de la Voûte était dans les cartons mais sans avancée significative. Cette fois-ci, on est passé à la vitesse supérieure puisque toutes les parties prenantes ont travaillé de concert pour finaliser les travaux qui devraient débuter début octobre 2022.

Plusieurs collectivités ont étudié le projet ensemble ([communes de La Roche-Bernard](#) et de [Férel](#), Arc Sud Bretagne, syndicat du port et Compagnie des Ports du Morbihan). Et Paul Martel avec sa double casquette de président du syndicat du port et d'adjoint aux travaux de La Roche-Bernard, de se montrer optimiste : « **La commission des travaux constituée, en**

relation avec l'architecte, s'est bien investie. Toutes les problématiques ont été analysées pour aboutir à un projet qui tient la route. Ce lieu sera une véritable place où il fera bon vivre, se balader, se reposer avec une vue imprenable sur le vieux port. Ce site aménagé sera à la fois une entrée de ville et une vitrine du port ».

Michel Le Bras, directeur de la Compagnie des Ports du Morbihan, renchérit : « C'est un projet d'une exceptionnelle qualité valorisant les lieux, le port, le ruisseau du Rhodoir et toutes les activités. Cette réalisation relie le passé au futur avec la mise en valeur de l'histoire de la ville et du port, projet tourné vers l'avenir en favorisant les liaisons douces (circuits piétonniers et transports par bus). En somme, c'est un projet structurant qui embellit et apporte sérénité et beauté aux lieux ».

Pour ne pas pénaliser la saison touristique, les travaux devraient débuter début octobre prochain pour se terminer en mars/avril, un peu avant l'ouverture de la saison 2023

UPPM revue de presse